



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/146

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 7 octobre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 7 octobre 2022

Secrétaire de séance : Anne-Marie CAUSSÉ

Le 13 octobre de l'année deux mille vingt-deux à 18h30
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme BURTIN DAUZAN	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme POLSTER	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	E	Mme PREVOTEAU
LAGARDE Valérie	E	Mme TALABOT	LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	E	M. GACHET	VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. LAFFARGUE	GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/146

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Il est proposé d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de communes pour la création d'un emploi permanent et autoriser le recrutement sur cet emploi d'un agent non titulaire droit public à compter du 1^{er} novembre 2022.

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Autorisation de recrutement d'un agent contractuel

Cet emploi correspondra au recrutement d'un juriste et chargé de la commande publique, venant en remplacement du poste de responsable de service « achat -marchés publics », suite au départ de l'agent qui occupait ce poste en date du 12 août 2022, et qui aura pour missions :

Achats / commande publique :

- Maîtrise de l'ensemble des procédures de la commande publique (rédaction, passation, relecture, contrôle des procédures),
- Expériences en matière d'animation et conseil à la stratégie achat,
- Maîtrise de la notion d'achats durables et responsables,
- Expertise dans le domaine des montages contractuels complexes (délégation de service public et concession d'aménagement etc.).

Gestion juridique :

- Maîtrise des grands textes encadrant la gestion des collectivités (CGCT, CGPPP etc.),
- Connaissances en matière de pilotage des actions foncières, et d'assurances,
- Maîtrise des différents outils de veille juridique,
- Capacité de production, de relecture et de contrôle de l'ensemble des actes juridiques de la collectivités (délibérations, décisions, arrêtés, conventions etc.),
- Maîtrise juridique de la domanialité publique et privée des collectivités.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/146

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à pourvoir l'emploi prévu ci-dessus et l'habilite à effectuer les démarches nécessaires et à signer les pièces correspondantes,
- Précise que l'emploi d'attaché pourra être pourvu par le recrutement d'un agent contractuel de droit public recrutés par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans dans les conditions de l'article 332-8 du Code général de la fonction publique, si aucune candidature d'agent titulaire ne correspond aux besoins de la Communauté de communes ; à cet effet, le niveau de recrutement des agents devra correspondre aux conditions d'accès au concours externe et la rémunération des agents sera déterminée par rapport au grade des emplois, indexée sur le traitement de la fonction publique territoriale et déterminée en prenant en compte notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour son exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience,
- Dit que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la Communauté de communes.

Fait à Martillac, le 13 octobre 2022

Anne-Marie CAUSSÉ
Secrétaire de séance

Signé par : Anne-Marie Caussé
Date : 24/10/2022
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire
de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Signé par : Bernard Fath
Date : 24/10/2022
Qualité : Parapheur President Montesquieu